

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député a admirablement posé sa question mais elle est encore irrecevable du fait qu'il demande une déclaration qui doit être faite à l'appel des motions.

### QUESTIONS OUVRIÈRES

#### LE RECOUVREMENT DES ÉTUDIANTS CANADIENS AUX ÉTATS-UNIS

**M. A. D. Hales (Wellington):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Vu les grandes difficultés que les étudiants canadiens, diplômés et non diplômés, rencontreront vraisemblablement cet été, le gouvernement a-t-il l'intention de continuer à envoyer des équipes de la Commission de la fonction publique aux États-Unis pour persuader les étudiants canadiens de revenir au Canada?

**L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Cette formule existe maintenant depuis un certain temps, et elle n'a pas été abandonnée.

**M. Hales:** Le gouvernement a-t-il l'intention de la discontinuer?

**L'hon. M. MacEachen:** Il n'a pas été question d'abandonner un programme que nous estimons dans l'intérêt national.

### LES ÉDIFICES PUBLICS

#### LA PRISON FÉDÉRALE DE BATH-MILLHAVEN

**M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington):** Ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics, monsieur l'Orateur. J'ai donné préavis au ministre. Le ministère sait-il qu'un certain sous-traitant qui a récemment participé à la construction de l'ensemble de la prison fédérale de Bath-Millhaven ne peut plus faire honneur à ses engagements financiers dans sa localité et a émis plusieurs chèques sans provision destinés à payer main-d'œuvre et services, ce qui a causé de graves ennuis dans ma circonscription.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Bien que la question soit peut-être d'une certaine urgence, elle est du genre qui, à mon avis, devrait être discutée au moment de l'ajournement plutôt que maintenant.

**M. Alkenbrack:** A dix heures, monsieur l'Orateur.

### LES AFFAIRES INDIENNES

#### LA REMISE DE LA CONFÉRENCE SUR LES AUTOCHTONES

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien si la consultation nationale qui devait avoir lieu sur les affaires indiennes a été remise et, si oui, pourquoi?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Oui, monsieur l'Orateur. Hier soir, le député de Skeena (M. Howard) a posé la même question.

Les consultations du mois de mars ont été remises pour les raisons suivantes: 17 réunions ont été tenues avec les représentants des Indiens, un peu partout au Canada, depuis le mois de juillet. La dernière, celle de Terrace, en Colombie-Britannique, remonte au 28 janvier dernier seulement. Nombre de documents ont été imprimés. Les délégués ont déjà reçu les rapports des 15 premières réunions et les deux autres rapports seront probablement publiés bientôt. Il s'agit maintenant de lire ces rapports et de les assimiler.

Voilà pourquoi, monsieur l'Orateur, nous avons remis cette réunion. En effet, plusieurs représentants des Indiens nous ont demandé un peu plus de temps pour lire ces rapports, et ce d'autant plus que deux rapports ne sont pas encore publiés, étant donné que nous avons eu des consultations jusqu'à la fin du mois dernier.

[Traduction]

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il a répondu à l'Association des Indiens de l'Alberta qui se plaint de ce qu'on lui a refusé le nombre de représentants qu'on avait promis de lui accorder pour cette consultation?

[Français]

**L'hon. M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore répondu à la demande des Indiens de l'Alberta au sujet de la représentation, mais je pense bien que ces Indiens ne devraient pas avoir un statut particulier au regard des autres Indiens du Canada.

[Traduction]

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, ma question, qui s'inspire de l'interpellation du chef de l'opposition (M. Stanfield) tout à l'heure, s'adresse au ministre d'État, de qui relèvent les affaires indiennes. Comme le ministre assistait aux audiences en